

Le Bien Public
3/06/2009

SUBVENTIONS. L'Union européenne injecte des fonds dans tous les secteurs

Du blé pour la Bourgogne

On parle souvent des subventions européennes pour les agriculteurs, mais l'Europe finance d'autres secteurs. Près de 400 M€ sont prévus pour la période 2007-2013.

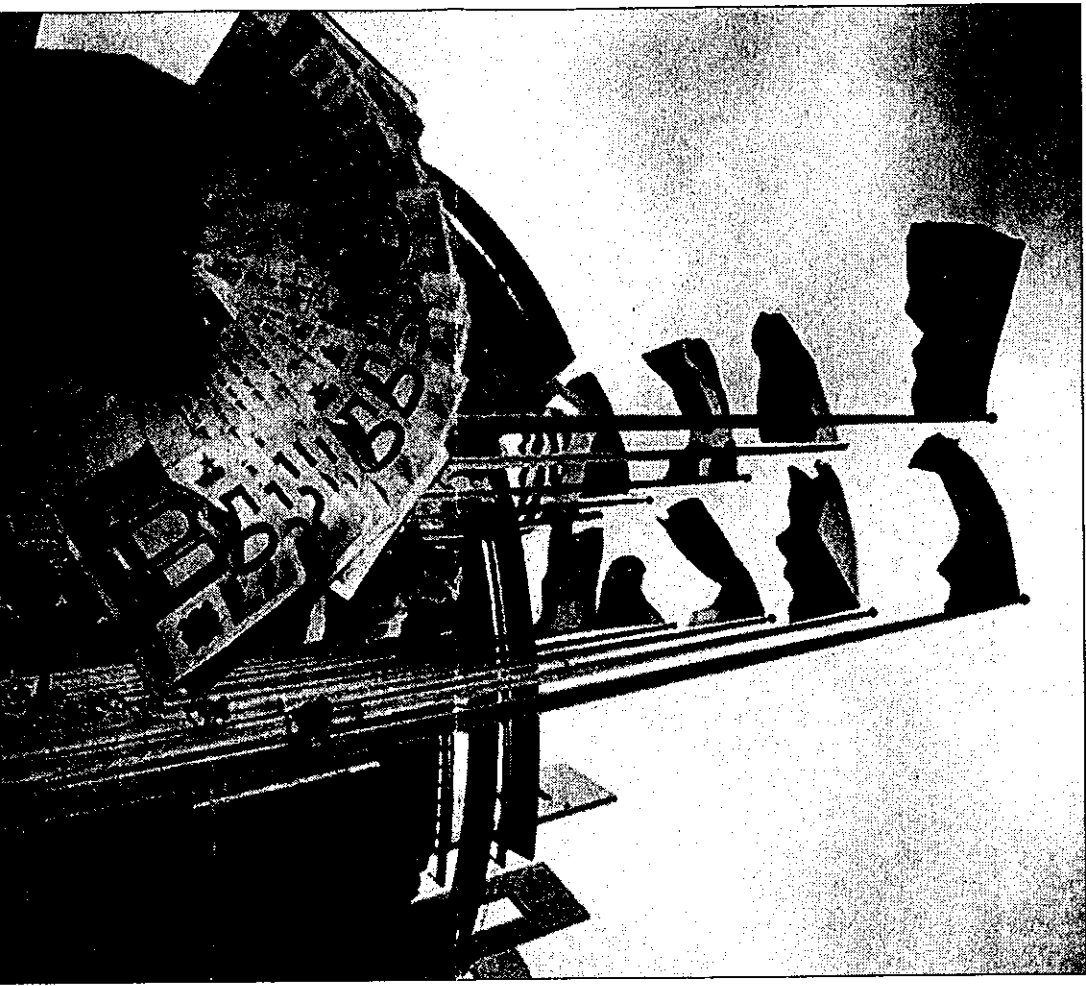
Quel est le point commun entre Avenir environnement, une salle communale de Savigny-le-Sec et le technoport de Pagny ? Il n'y en a pas, sauf que cette association et ce projet ont bénéficié de fonds européens.

Parmi d'autres exemples côte-d'oriens, citons la plus grande chaufferie paille de France, basée à Savières, qui fournit en énergie thermique le CEA de Valduc. Elle a reçu 415 000 euros sur une opération totale de 1,6 M€. L'Europe est partout, mais on ne s'en aperçoit pas toujours...

Horizons divers

La région Bourgogne se classe d'ailleurs parmi les bons élèves en ce qui concerne l'efficacité dans la consommation des crédits. Entre 2000 et 2006, plus de 294 M€ provenant de l'Union européenne ont été débloqués dans la région à travers trois fonds européens (Feder, FSE et Feader).

Le total des sommes pour la période 2007-2013 s'élèvera à 398 M€ (voir ci-dessous). Notons également qu'une enveloppe financière de 16,5 M€ de FEAGA (Fonds Européen de Garantie Agricole) a été attribuée à la Bourgogne et à la Fran-



Souvent critiquée, l'Europe apporte pourtant des aides précieuses. Photo LBP

L'exemple d'une somme destinée à compenser la disparition de la filière betterave à Aiserey en

che-Comté. Une somme destinée au financement de mesures de diversification suite à la disparition totale de la filière betterave avec la fermeture de l'usine d'Aiserey en

novembre 2007. Pour revenir aux porteurs de projets, ils sont d'horizons très divers : entreprises, collectivités, associations, établissements publics...

Les dossiers sont traités par les services de l'Etat ou des structures qui se sont vu confier la gestion d'enveloppes de fonds européens (conseil régional, OSEO...). L'Europe investit donc en région. Ce n'est pas inutile de le rappeler à quatre jours d'un scrutin la concernant...

CYRILL BIGNAULT
c.bignault@lebiempubli.c.fr

EN CHIFFRES

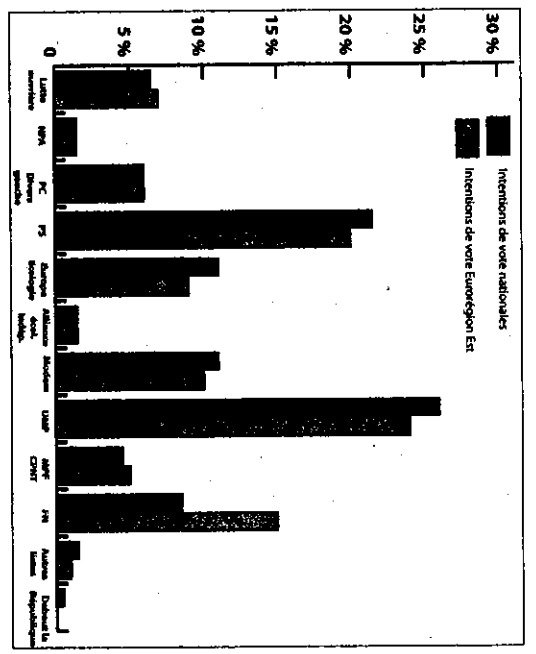
398 C'est, en millions d'euros, le total de l'enveloppe financière européenne qui est mobilisée pour des projets bourguignons sur la période 2007-2013.

186 C'est, en millions d'euros, ce qui est destiné au Fonds Européen de Développement Régional (Feder), qui vise « à faire de l'innovation et du développement durable les moteurs de la compétitivité régionale ».

105 C'est, en millions d'euros, la somme allouée au Fonds Social Européen (FSE), qui entre dans le programme national « compétitivité régionale et emploi ».

107 C'est, en millions d'euros, le budget attribué au Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (Feader).

1,25 C'est, en milliard d'euros, la somme que tous ces investissements devraient générer par effet de levier.



L'EXPERT
PIERRE PRIBELICH
Député européen


« Une bonne élève »

« Les aides de l'Europe sont des fonds structurels qui concernent essentiellement ce que l'on appelle la politique régionale », explique le socialiste Pierre Pribelich, seul député européen de Côte-d'Or. « Or, la politique régionale de l'UE a été totalement revue pour la nouvelle période 2007-2013. La priorité est dorénavant concentrée sur les dix nouveaux pays entrants pour qu'ils puissent rattraper leur retard. Il reste néanmoins les grandes orientations européennes liées à la compétitivité des territoires. On peut donc encore obtenir des fonds, mais, contrairement au dernier programme, il n'y a plus de territoires ciblés. Les Grésilles à Dijon, par exemple, faisaient partie de cette géographie prioritaire. »

Quels sont les critères ? « La compétitivité des territoires, le développement durable, les fonds liés à la politique agricole commune... », souligne l'étu qui rappelle également que « la Bourgogne fait partie de premières régions en ce qui concerne l'efficacité dans la consommation des crédits ». Pierre Pribelich ajoute : « Les parlementaires européens n'ont rien à voir avec les attributions de ces subventions. Les porteurs de projets doivent contacter le Secrétariat général pour les affaires régionales ou encore la maison Europe direct (boulevard de la Témouille à Dijon) qui les orienteront. »

+WEB
Dans la rubrique Liens du jour, sur lebiempubli.com, plus d'infos sur l'Europe en Bourgogne et les détails de ce sondage.